

de Lucerne, & qui est sur la frontiere du Canton de Berne. Cette paroisse est sur la *Ruffe*; la basse-Jurisdiction en appartient à la ville de Lucerne, & la collation de la Cure, à la Commanderie de Malte, à Hohen-rein. *Ruti* (4), autre paroisse entre le *bas-Dietweil* & *Sins*; la basse-Jurisdiction, la collation de la Cure & les dixmes, en appartiennent à la ville de Zoug, qui les acheta en 1494 de l'Abbaye de Cappel. *Sins* est une paroisse considérable sur la *Ruffe*, entre *Ruti* & *Merischwanden*; la basse-Jurisdiction appartient à la ville de Lucerne. La collation de la Cure est à la nomination de l'Abbaye (5) d'Engelberg, qui la fait desservir par un de ses Moines (6). *Sins* est mémorable dans l'Histoire de la guerre civile en 1712, par le combat qui s'y livra le 20 Juillet de la même année, & dans lequel les troupes des cinq premiers Cantons Catholiques remporterent la victoire sur le Corps de l'armée Bernoise, qui s'étoit saisi de *Sins*. Ce détachement fut obligé, après une longue résistance, de se rendre prisonnier avec son Colonel *Meünier*, du pays de Vaud. L'attaque des Catholiques étoit commandée par Jean-Jacques *Ackermann*, Capitaine - Général du Canton d'Underwalden.

(4) Au-dessus de *Ruti*, dans la montagne, on trouve les ruines du château *Iberg*, l'ancienne résidence des Nobles de ce nom, qui furent les bienfaiteurs de l'Eglise de *Ruti*, & dont plusieurs titres des treize & quatorzième siècles, font mention.

(5) Cette Abbaye acheta la collation & les dixmes de la paroisse de *Sins* en 1422, de Henri Noble de Hunenberg. (*Lang*, Hist. Ecclef. de la Suisse, vol. I, p. 884.)

(6) Ce Religieux gere en même-temps les dixmes que l'Abbaye d'Engelberg perçoit à *Sins*, à *Au* & à *Appel*. Il porte le titre de *Stathalter*, & demeure à *Sins* dans une belle maison, bâtie par le Monastere.